

BIM et CONSTRUCTION BOIS

Mercredi 5 juin 2019
Villefontaine
(38)

ou

Vendredi 7 juin 2019
Cormaranche en Bugey
(01)

ou

Vendredi 14 juin 2019
Lempdes
(63)

Formateur :

Hervé VERDIER

Expérience :

Ingénieur Construction bois, Bim manager, intervenant en BTS construction bois, licence construction passive, école d'ingénieur, formateur Bim, suivi de chantier Bim, Bim management, mise en place de démarche Bim pour les entreprises.

Formations réalisées en partenariat avec :



Fibois AuRA répond aux critères



Avec le soutien des fonds mutualisés dédiés au plan de formation des entreprises de moins de 50 salariés :



Les actions de Fibois Auvergne-Rhône-Alpes sont soutenues par :



Fibois AuRA est membre de :



BIM et CONSTRUCTION BOIS

Mercredi 5 juin 2019
Villefontaine
(38)

ou

Vendredi 7 juin 2019
Cormaranche en Bugey
(01)

ou

Vendredi 14 juin 2019
Lempdes
(63)

Pré-requis: avoir de bonnes connaissances dans le secteur du bâtiment.

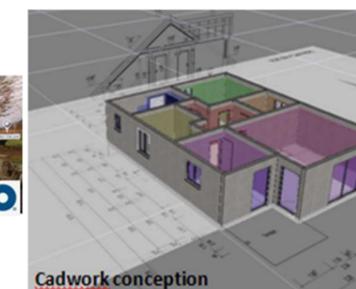
Objectifs

- Connaître tous les aspects de la démarche BIM : maquette numérique, intervenants, coûts, aspect réglementaire, interactivités entre les différents corps d'états et les outils associés : réalité virtuelle et réalité augmentée, drones, scanner 3D.
- Appréhender le rôle de l'architecte et de l'équipe de maîtrise d'œuvre, du maître d'ouvrage (collectivités, bailleurs sociaux...) des entreprises et des artisans.
- Avoir une visibilité sur les avantages et inconvénients du BIM.
- Savoir mettre en place une démarche BIM : cahier des charges, convention, charte...

Programme // 1 journée (7 heures)

- Présentation et description du BIM.
- Comprendre les enjeux, avantages et inconvénients d'une démarche BIM pour les projets privés et publics, du contact client à la livraison du chantier (planification, suivi chantier, jusqu'à l'exploitation et la maintenance des bâtiments).
- Rôle et responsabilités des acteurs (maître d'œuvre, maître d'ouvrage, artisans, etc...) qui créent la maquette (aspect réglementaire).
- Mise en place d'une démarche BIM : cahier des charges, convention, charte, LOAD, LOI...Quels marchés visés ? Quelles formations envisagées ?
- Présentation de différents outils collaboratifs, de leurs coûts (logiciels, plateformes d'échanges, fichiers d'échanges) et de leur impact sur la compétitivité d'un projet (quantitatifs et chiffrages très rapide...).
- Présentation et suivi de chantier en réalité virtuelle et réalité augmentée.
- Retours d'expérience. Présentation de chantiers réels utilisant le BIM. Marché privé (maison individuelle) et public (différents projets de construction bois et génie civil). Relevés drone et scanner 3D et intégration à une maquette 3D.
- Présentation et manipulation de maquette 3D, travail collaboratif en temps réel sur la même maquette 3D, rôle du BIM manager, synthèse, clash sur maquette tout corps d'état, recherche de collisions afin d'éviter les erreurs sur chantier et ce dès la phase conception.

Travaux pratiques sur maquette BIM



BIM et CONSTRUCTION BOIS

Mercredi 5 juin 2019
Villefontaine
(38)

ou

Vendredi 7 juin 2019
Cormaranche en Bugey
(01)

ou

Vendredi 14 juin 2019
Lempdes
(63)

Public visé : architectes, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrages (clients privés, collectivités, bailleurs sociaux...), techniciens et ingénieurs de bureaux d'études, économistes, contrôleurs techniques, charpentiers, constructeurs bois, etc.

Durée : 1 journée (7 heures)

Prix :
320 € TTC (TVA 20 %) pour les adhérents Fibois Auvergne-Rhône-Alpes, Auvergne Archiform' ou interprofessions territoriales Rhône-Alpes.
420 € TTC (TVA 20 %) pour les non adhérents.
 Chèque à libeller à l'ordre de Fibois AuRA. Il sera débité au plus tôt 1 mois après la formation.

Suivi et évaluation
 Le formateur contrôlera l'acquisition des connaissances des stagiaires par un questionnaire écrit à la fin de la session de formation afin de pouvoir délivrer une attestation de formation BIM.
 L'organisateur de la formation évaluera la qualité de la formation par une fiche d'évaluation complétée par chaque stagiaire au terme de la session de formation.

Rappel
 Le nombre de stagiaires est limité à 10.
 L'inscription est définitive à réception du règlement ou de l'accord de prise en charge de l'OPCA.
 Une attestation de présence et une facture seront envoyées au terme de la formation.

Prise en charge de la formation
 Fibois AuRA dispose du numéro de déclaration d'activité de formation continue **83 63 040 10 63 / Siret : 332 086 347 00025** déposé auprès de la DIRECCTE AuRA.
 La déclaration Datadock est validée.
 Les conditions sont donc remplies pour une prise en charge par votre OPCA ou par le Pôle Emploi si vous êtes demandeur d'emploi ou tout autres organismes collecteurs.

Plus de renseignements
Fibois Auvergne-Rhône-Alpes : 04 73 16 59 79
Florence Malhière/Neige : contact.clermont@fibois-aura.org
Jean-Pierre Mathé : jp.mathe@fibois-aura.org

Moyens pédagogiques et techniques
 Séance de formation en salle.
 Etude de cas concrets et travaux pratiques.
 Documents ressources remis aux stagiaires.

BIM et CONSTRUCTION BOIS

Mercredi 5 juin 2019
Villefontaine
(38)

ou

Vendredi 7 juin 2019
Cormaranche en Bugey
(01)

ou

Vendredi 14 juin 2019
Lempdes
(63)

BULLETIN D'INSCRIPTION

FORMATION
BIM ET CONSTRUCTION BOIS
Mercredi 5 juin 2019 ou Vendredi 7 juin 2019 ou Vendredi 14 juin 2019

Entreprise / Organisme :

 Activité :
 Nom du (ou des) stagiaires:
 Prénom du (ou des) stagiaire(s):
 Adresse :

 Code postal : Ville :
 Tél : Mail :

participera à la formation le 5 juin (38) 320 € TTC par stagiaire si adhérent (voir page 2)
 participera à la formation le 7 juin (01) 420 € TTC par stagiaire si non adhérent (voir page 2)
 participera à la formation le 14 juin (63)
 Nombre de participants : Montant :€

Niveau d'instruction (scolarité)
 Niveau VI (en fin de scolarité avant la 3ème)
 Niveau V bis (fin de scolarité avant le lycée ou avant la terminale)
 Niveau V (fin de scolarité avant la terminale ou en terminale)
 Niveau IV (fin de scolarité en terminale ou juste après BAC)
 Niveau III (fin de scolarité après obtention d'un BAC + 2)
 Niveau II (fin de scolarité après obtention d'un BAC + 4)
 Niveau I (fin de scolarité après obtention d'un BAC + 5)

Statut de l'entreprise
 TPE (moins de 10 salariés)
 PME de 10 à 49 salariés
 PME de 50 à 250 salariés
 Plus de 50 salariés

Catégorie socio-professionnelle du dernier poste occupé
 Ouvrier - compagnon
 Employé
 Profession intermédiaire (agent de maîtrise)
 Cadre et profession intellectuelle supérieure
 Artisan - Commerçant - Chef d'entreprise
 Agriculteur exploitant

Objectifs visé par la formation
 Sans objet - premier accès à l'emploi
 Développement / Elargissement des compétences
 Adaptation des compétences
 Reconversion vers un autre métier
 Evolution des méthodes de travail

A retourner par courrier avec le règlement à **Date / Cachet / Signature**
Fibois Auvergne-Rhône-Alpes
10 Allée des Eaux et Forêts
63370 LEMPDES